

# .Trait d'Union



**Actualités p.4-5**  
Animations médiathèque,  
Soirée cabaret,  
Fête des arbres...



**Dossier p.6-8**  
Réhabilitation et mise  
aux normes du groupe  
scolaire de Sées



**Zoom sur p.9**  
L'équipe  
« Manifestation » des  
Services Techniques

## Extrait des délibérations du 29 mai 2013

### Taux d'imposition 2013

Faisant suite au vote des taux d'imposition de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, les taux de la ville ont été revus à la baisse et modifiés de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 10.29

Taxe sur le foncier bâti : 11.01

Taxe sur le foncier non bâti : 21.23

Contribution Foncière des Entreprises : 6.54

### Les Halles : pôle intergénérationnel de services

Le projet de restructuration des halles est inscrit dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale du Pays d'Alençon et du Volet Territorial du Contrat de Projet Etat-Région avec le Conseil Régional de Basse-Normandie.

Le plan de financement, pour un coût estimé à 785 000 €, est le suivant :

Etat / FMM / PER Pays d'Alençon : 159 500 €

UE-LEADER : 55 000 €

Région / Convention Territoriale Pays d'Alençon : 260 000 €

Autofinancement Ville de Sées : 310 500 €

### Les Halles : 1 % Paysage et Développement A88

La restauration extérieure des halles est éligible au 1 % Paysage et Développement A88. Le plan de financement, pour un coût estimé à 185 000 €, est le suivant :

1 % Paysage et Développement : 61 667 €

FMM : 23 446 €

Conseil Régional : 38 220 €

UE-LEADER : 8 085 €

Autofinancement Ville de Sées : 53 582 €

### Contrat Enfance Jeunesse 2013-2016

Arrivé à échéance, le partenariat avec la C.A.F dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse – volet jeunesse a été renouvelé pour la durée 2013-2016.

## Logement de l'école La Lavanderie

Le logement situé à l'étage de l'école La Lavanderie n'est plus utilisé par les enseignants. Après accord de M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale, il sera alors désaffecté et entrera dans le domaine privé communal.

## Extrait des délibérations du 10 juillet 2013

### Gestion foncière

Dans le cadre de sa politique de gestion foncière, la Ville de Sées a signé une convention de partenariat avec la SAFER.

L'objectif est notamment de procéder à l'acquisition foncière des terrains classés constructibles dans le P.L.U et de procéder, pour se faire, aux négociations, échanges fonciers... avec les vendeurs.

Il s'agit également de faciliter la gestion des réserves foncières de la Ville.

### A 88 – 1 % Paysage et Développement

Des aides plafonnées de 256 €, 128 € et 170 € ont respectivement été accordées à Mme Landrot, à M Allain et à la copropriété Landrot-Allain pour une opération collective de restauration du patrimoine.

### Mise en conformité des gymnases – convention avec le SIVOS

Lors de sa visite du 6 juin 2013, la sous-commission départementale de sécurité a émis un avis défavorable à l'ouverture au public des gymnases du SIVOS et de la Ville. Par arrêté, le Maire a procédé à leur fermeture jusqu'au 20 juin. Cet arrêté a été prolongé jusqu'à la réalisation des travaux de mise en conformité.

Les deux gymnases étant concernés, une convention de partenariat entre la Ville de Sées et le SIVOS sera signée pour assumer le coût des travaux à parts égales.

La Ville de Sées sera nommée maître d'ouvrage de l'opération et devra se faire rembourser par le SIVOS à hauteur de 50 % des frais engagés dans le cadre de cette mise en conformité.

## CdC des Sources de l'Orne – nouvelle clé de répartition des délégués communautaires

Le Conseil municipal s'est déclaré favorable à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (soit seize délégués communautaires pour la Ville de Sées) pour la composition du conseil communautaire à compter de mars 2014.

### Créations de postes

Compte tenu des départs et des besoins, quatre postes permanents vont être créés : agent territorial spécialisé des écoles maternelles, agent d'entretien/agent des écoles, agent des espaces verts chargé du fleurissement, agent des espaces verts.

### Renouvellement de la convention avec Sées Jeunesse Animation

Arrivant à échéance le 31 août 2013, la convention avec l'association Sées Jeunesse Animation a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2013.

### Acquisition d'un radar pédagogique

Un radar pédagogique itinérant va être acquis auprès de l'entreprise ICARE afin de faciliter la limitation de vitesse des automobilistes en centre-ville et de contribuer au plan d'actions de sécurité routière.



Sées

## Obligations et Traditions

**A compter de ce numéro du Trait-d'Union, mon éditorial ne fera plus état du bilan de la municipalité. A six mois des élections municipales, la loi l'interdit. L'opposition devra également s'abstenir dans sa tribune, de toute prise de position à caractère politique. Néanmoins, nous avons décidé de maintenir ces deux rubriques.**

La loi nous fait obligation en la matière, comme elle le fait pour l'obligation de fréquenter l'école. Le jour de la rentrée scolaire et après avoir fait le tour des écoles, j'ai pu avec les parents, les directeurs, les enseignants, procéder aux derniers réglages de la sécurité des enfants. Celle-ci était importante au niveau de l'annexe Louis-Forton à la CDC, notamment à cause du Pédibus mis en place. Les premières constatations donnent satisfaction, mais nombre de parents m'ont signalé la vitesse excessive des véhicules à cet endroit. Pour pallier dans un premier temps à cela, des totems et un radar pédagogique vont être installés dans les prochains jours.

Le dossier central de ce magazine est consacré à la réhabilitation et la mise aux normes des écoles. Vous y trouverez des réponses à vos questions ainsi que l'interview de Christine Le Marois et Jean-Paul Massot, respectivement directrice et directeur de Louis Forton et La Lavanderie, que je remercie pour leur implication et leur disponibilité.

C'est la tradition qui fera se réunir nos aînés en ce mois d'octobre, autour d'un banquet préparé pour eux. Se retrouver ensemble dans un grand moment de convivialité, ne plus rester esseulé, vivre avec ses amis le temps d'un repas, appartenir à une vie sociétale, nos aînés par leur expérience du passé nous donnent aussi une vision sur l'avenir.

Tradition maintenant établie avec la Fête des arbres les 26 et 27 octobre prochains, dans les Jardins du Palais d'Argentré, où les amateurs pourront acheter pour planter à la Sainte Catherine : « où tout bois prend racine ». Tradition encore, avec la soirée cabaret du 9 novembre au centre polyvalent, où nous avons choisi, pour vous, une kyrielle d'artistes. Au cœur de Sées, vous pourrez vous divertir dans une ambiance digne des grands spectacles parisiens.

Si les obligations nous sont nécessaires, les traditions de par leurs valeurs essentielles contribuent à entretenir, entre toutes les générations, la vie rayonnante de notre ville. Ce patrimoine traditionnel, il nous appartient maintenant de le transmettre. C'est notre rôle à tous.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

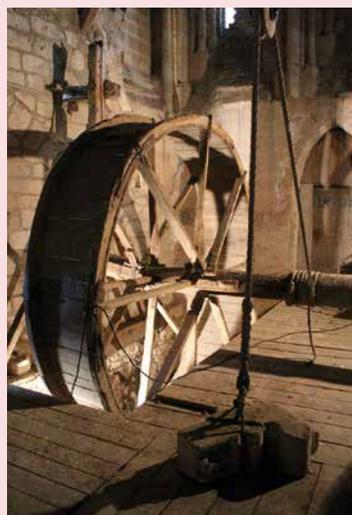
■ **Trait d'Union octobre 2013**  
Magazine mensuel de la Ville de Sées  
Directeur de la publication : **Jean-Yves Houssemaine**  
Rédactrice : **Elodie Boutrois**  
PAO : **Kelly Marconnot**  
Photographies : **Ville / Sica Normandie**  
Imprimerie : **Copydem - Sées**

■ **Mairie de Sées**  
Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. : 02 33 81 79 70  
Fax. : 02 33 28 18 13  
E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)

## 30<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine

Le bilan 2013 est positif ! Les ouvertures de monuments, inédites ou non, ainsi que les différentes animations proposées sur les deux jours ont attiré un large public. Curieux ou passionnés, ils étaient nombreux à découvrir les lieux suivants : 405 au Palais d'Argentré, 284 au musée d'art religieux, environ 250 à l'Institut de la Croix des vents, 229 au stand de l'Office de Tourisme, 215 à la roue de levage de la cathédrale, 180 à la motte castrale, 168 à la tribune de l'orgue de la cathédrale, 101 à l'hôtel de ville et 53 à la chapelle Saint Joseph. Le Séés express, jeu de piste réalisé le samedi, a été remporté par Lorine Grapain grâce à un parcours effectué sans faute en 50 mn.

*Erratum : le Trait d'Union de septembre indiqué que les Journées du Patrimoine fêtaient leur 100<sup>e</sup> édition. Créées en 1984, elles fêtent donc leur 30<sup>e</sup> anniversaire. Les 100 ans font référence à la loi du 31 décembre 1913, texte fondateur de la protection des monuments historiques en France.*



## Dix disciplines représentées à la fête du sport

La Fête du sport à Séés, c'est 121 enfants de l'école Marie Immaculée qui participent et découvrent 10 disciplines sportives. Au programme du 13 septembre dernier, initiations au tennis, basket ball, pétanque, boule lyonnaise, hand ball, football, tir à l'arc, vélo, karaté et judo. A cette occasion, la Ville a remis sept prix récompensant les collégiens qui se sont particulièrement illustrés en compétition : l'équipe benjamins garçons de handball, Louis-Théo Hamard (badminton), Timothée Allix (tennis de table) et Jessalyn Rivet-Tissot (athlétisme) de l'Ensemble Marie Immaculée ; Charlotte et Gwladys Moreau ainsi que Morgane Fereol (judo) du collège Conté.



## Rue Montjaloux

Les travaux dans cette rue ont démarré en septembre et seront finalisés prochainement. Ils concernent le remplacement des canalisations d'eau potable, la fourniture et la mise à niveau de boîtes de branchements des eaux usées ainsi que la réfection de la voirie avec création de places de parking et la pose d'un nouveau type d'éclairage.

## Martine Leclerc à la tête du collège Conté

Arrivée début août, Martine Leclerc est le nouveau principal du collège Nicolas-Jacques Conté. Originnaire de Caen, elle a effectué une partie de sa carrière en tant que professeur de mathématique et science. Elle a ensuite été principal-adjoint à Marseille puis dernièrement, principal d'un collège à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône). C'est avec plaisir qu'elle se rapproche aujourd'hui de son département de naissance grâce au hasard des mutations. Les nombreuses sections sportives et l'internat font du collège Conté un lieu dynamique où il est possible de créer de vrais liens avec les élèves. Sa configuration et l'espace à disposition sont un avantage, comme elle nous le dévoile par ses mots : « On respire dans ce collège ! ».



## Deuxième Fête des arbres

La Fête des arbres organisée pour la seconde année par la Ville de Sées se tiendra les 26 et 27 octobre 2013 dans les Jardins du Palais d'Argentré. Le cadre magnifique et la vue imprenable sur le Palais et la cathédrale feront de nouveau de cet événement un moment de partage entre le public et les professionnels. Nouveauté 2013 : aux côtés des arbres en pot ou en motte et des chrysanthèmes, une exposition de cucurbitacées sera accessible tout le week-end. Evènement en accès libre de 9 h. à 18 h. avec restauration possible sur place le midi. Renseignements au 02 33 28 74 79.



## Concours des Maisons fleuries 2013

Les 1<sup>ers</sup> prix du concours annuel des maisons fleuries sont les suivants : M. et M<sup>me</sup> Michel Joannet pour la maison avec jardin, M<sup>me</sup> Jacqueline Bernard pour la maison avec balcon ou terrasse, M. Benoît Lascaud pour la maison avec fenêtre ou mur fleuri, la Communauté de la Providence pour l'immeuble collectif, M. et M<sup>me</sup> Pierre Maurice pour l'hôtel, restaurant ou chambre d'hôtes et, M. et M<sup>me</sup> Denis Louvel pour le corps de ferme. Les récompenses seront décernées le samedi 26 octobre à 12 h.30 lors d'une cérémonie à l'Hôtel de ville.

## Bilan de la saison touristique estivale

De juin à septembre, l'augmentation de la fréquentation touristique est sensible mais avérée. En effet, 2716 demandes ont été enregistrées cet été contre 2615 en 2012. Les touristes étrangers étaient bien présents avec 393 contacts pris contre 322 l'an passé. Le public a également profité des animations mises en place par les agents d'accueil : 130 personnes ont participé aux cinq visites de ville proposées en soirée ; les deux journées « découverte » sur les thèmes des animaux (juillet) et de la randonnée (août) ont séduit une quarantaine de personnes ; une quinzaine de visites de la cathédrale a été réalisée sur demande.

Le camping municipal a lui-aussi connu une hausse de sa fréquentation, principalement en juillet et août. 1877 nuitées ont été enregistrées en juillet et 1937 en août contre respectivement 1775 et 1816 l'an passé. Les étrangers, venus pour la plupart d'Angleterre et des Pays Bas, représentent sur ces deux mois 70 % de la clientèle.

## Soirée cabaret le 9 novembre

Après le succès de la première soirée cabaret organisée en février dernier, la Ville propose un nouveau moment de divertissement. Chanson, transformisme, effeuillage, danse et humour, tout ceci amené par une équipe artistique composée notamment de Mam'zelle Viviane et Filou, Alain Turban et Dominic Rousseau. Un show incroyable à ne pas manquer !

Tarif unique de 10€ avec la gratuité accordée aux moins de 8 ans. Places disponibles dès le 14 octobre à l'Office de Tourisme. Renseignements au 02 33 28 74 79.



## Fêtez halloween ensemble !

L'équipe de l'Office de Tourisme propose aux enfants sagiens, accompagnés de leurs parents, de se retrouver le jeudi 31 octobre dès 17 h.30 au foyer municipal pour fêter Halloween. Au programme : concours du plus beau costume, ateliers coloriage et création de masques, sculpture en bonbons, lecture de contes etc. Un impératif : être déguisé.

Animation gratuite / inscription et renseignements à l'Office de Tourisme et au 02 33 28 74 79.

## Animations du mois à la médiathèque

Jusqu'au 12 octobre, l'exposition *Clichés de scènes* présente vingt photographies de chanteurs ayant marqué ces dernières années mais aussi celles de représentants de la scène actuelle, réalisées par Francis Vernhet. A cette occasion, les élèves de l'école de musique proposent un mini-concert le samedi 12 octobre à 15 h.30. L'année de la musique continue également avec un atelier origami (pliage de feuilles - voir photo) le samedi 19 octobre à 14 h.30.

Toutes ces animations sont gratuites.





Vue générale du projet de La Lavanderie

## Réhabilitation et mise aux normes du groupe scolaire de Sées (Louis Forton et La Lavanderie)

**La réhabilitation et la mise aux normes des deux établissements scolaires est l'un des projets les plus importants entrepris actuellement sur le territoire. Il est porté par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne qui détient la compétence scolaire depuis 2007, qui a lancé une étude de faisabilité dès 2009. Les travaux ont débuté récemment, en septembre 2013.**

Ces deux sites n'ont pas connu d'importante rénovation depuis des décennies. L'école Louis Forton date des années 1930 et La Lavanderie des années 1970. Leur état engendrait des problèmes de sécurité, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'hygiène, d'étanchéité et d'économie en énergies. A cela s'ajoutait, pour l'école Louis Forton, un problème de fonctionnement pour l'enseignement.

La volonté de la CdC et de la Ville de Sées est donc d'apporter aux élèves et aux enseignants des lieux de vie scolaire agréables, modernes et accessibles à tous. Compte-tenu du coût trop élevé que représenterait des constructions neuves ainsi que le souci de délocalisation, le choix s'est porté sur la rénovation des sites existants. Pour le maintien de la scolarité des élèves pendant les travaux, des structures provisoires ont donc été mises en place.

### Descriptifs des travaux :

#### Ecole Louis Forton :

Jusqu'à ce jour, le site comprenait deux niveaux de scolarité : la maternelle et l'élémentaire. Aucun accès direct intérieur n'existait entre ces deux espaces. Seule la cour permettait la jonction, par l'extérieur.

Ainsi, les travaux entrepris consistent en la réfection et la mise aux normes du bâtiment ainsi que son uniformisation pour créer un ensemble accessible et cohérent regroupant tous les niveaux scolaires. Ceci passe par :

- \*l'amélioration de la fonctionnalité en créant un couloir d'accès entre les deux entités, le long de chaque classe.
- \*la mise en place d'un ascenseur et d'un escalier centraux pour desservir les trois niveaux, permettant l'accessibilité pour tous.
- \*la réfection de l'isolation et la mise en place d'un nouveau type de chauffage.
- \*la réfection des réseaux (électricité, eau...)
- \*l'installation d'un câblage informatique.



Une seconde partie des travaux consiste à créer un étage supplémentaire qui permettra d'accueillir quatre nouvelles classes d'élémentaire.

Enfin, l'aménagement extérieur sera entièrement revu : nettoyage complet, enfouissement des réseaux, création de parterres avec plantations et traçage de lignes pour la pratique du sport.

Durée pressentie : deux ans



POINT DE VUE N°2 existant

### Ecole La Lavanderie :

Les travaux entrepris consistent en la réfection complète et la mise aux normes du bâtiment, par :

- \*la réfection de la toiture.
- \*le désamiantage.
- \*l'amélioration de l'isolation et de l'étanchéité des toitures-terrasses.
- \*la réfection des réseaux (électricité, eau...)
- \*la réfection des sols et de cloisons intérieures.
- \*la modernisation des sanitaires et du type de chauffage.
- \*l'installation d'un câblage informatique.

Durée pressentie : 6 mois

### ■ Interview de Christine Le Marois et Jean-Paul Massot, directeurs des écoles Forton et La Lavanderie



**Trait d'Union : Depuis quand et comment vous êtes-vous préparés à ces changements ?**

**C. Le Marois :** Depuis ma prise de fonction en septembre 2011. Cela a commencé concrètement en mars 2012. La mise en œuvre du chantier et l'installation d'une partie de l'école dans des locaux provisoires ont fait l'objet de réunions avec les enseignants et la CdC. Nous avons dû anticiper les évènements et se projeter dans la configuration actuelle. Nos avis ont été recueillis pour élaborer un fonctionnement respectueux des besoins de tous. En mai 2013, les choses ont été plus clairement établies.

**J-P. Massot :** En janvier 2010, l'étude de faisabilité entre la réfection et la mise aux normes des écoles ou la construction d'un nouveau pôle scolaire a été présentée par la CdC. Au fur et à mesure, nous avons été conviés à diverses réunions. Le projet nous a été présenté puis, nos remarques ont été prises en compte. En mai 2013, une réunion de présentation de la réfection des écoles et de mise en place de locaux provisoires s'est tenue en présence des élus de la CdC et de la Ville, des enseignants, des DDEN, des parents d'élèves et nous-mêmes. En juin, nous avons réfléchi à la nouvelle organisation. Des solutions ont été trouvées...

**T.U : Concrètement, comment s'est passé le déménagement ?**

**C. L M :** Il a été l'affaire d'un travail d'équipe. Les enseignants, le personnel et les collectivités se sont investis pour que tout soit fin prêt à la rentrée. Ces moments nous ont vraiment rapprochés. En travaillant de concert, nous avons appris à mieux nous connaître. Ceci a permis de procéder à un grand rangement, de savoir qu'une page allait se tourner pour cette école.

.../...

## La vie dans l'annexe Forton et dans l'école provisoire La Lavanderie :



De haut en bas : classe de CE1/CE2 (annexe Forton) - classe des tout-petits (annexe Forton) - vue générale (école provisoire La Lavanderie) - réfectoire au centre polyvalent (école provisoire La Lavanderie) - dortoir (école provisoire La Lavanderie).

Ce n'est que le début d'une aventure qui nous mène vers une école plus confortable, adaptée aux exigences de notre époque.

**J-P M :** L'ensemble des locaux de la Lavanderie devait être déménagé. Plus d'une semaine a été nécessaire pour faire 300 cartons et regrouper le matériel suivant sa destination. Les dames de service et les enseignants ont préparé les salles communes et les classes. Le 23 août, tout le matériel a été déplacé par la CdC et la Ville dont une partie a été entreposée au collège. Nous avons emménagé du 26 août au 2 septembre, jour où les élèves de petite section ont pu voir leur future classe.

**T.U :** Comment vivez-vous au quotidien la situation ?

**C. L M :** Comme un évènement positif ! Cette situation nous oblige à nous adapter, bouscule le quotidien et nous amène à voir autrement certains fonctionnements. Être contraints de sortir de l'école quotidiennement pour aller en sport ou déjeuner au restaurant scolaire favorise l'apprentissage et ce, dès 2 ans pour les petits. C'est aussi l'occasion de rendre l'école plus visible car nous partageons un lieu de vie et un espace de circulation.

**J-P M :** La Ville met à notre disposition des créneaux pour utiliser le dojo et la salle de danse. Nous avons donc chaque jour et pour chaque classe un temps pour la motricité. La garderie et le réfectoire, installés dans le centre polyvalent, sont ici plus grands. Pour les classes, l'absence d'espace commun (hall, bibliothèque) a demandé un fonctionnement différent. Ces locaux ne disposant pas de préau, ceci compliquera les récréations en cas de mauvais temps.

**T.U :** Quelles sont les réactions ?

**C. L M :** Les enfants ont compris qu'il y a temporairement deux lieux distincts mais ils ont une faculté d'adaptation bien supérieure à la nôtre. Parmi les plus jeunes, certains ont posé des questions sur les travaux, sur un possible retour, etc. D'autres ont réagi à la construction des locaux provisoires. L'équipe avait anticipé cette rentrée et reste très vigilante sur les détails qui permettent d'obtenir un déroulement des journées satisfaisant pour tous.

**J-P M :** Les enfants se sont tout de suite adaptés à cette situation. Nous avons oeuvré pour que tout se passe bien. Il reste quelques points matériels à améliorer mais la proximité du centre polyvalent facilite le fonctionnement.



## L'équipe « Manifestation » des Services Techniques

La Ville de Sées organise tout au long de l'année des manifestations culturelles, sportives et autres. Les associations sagiennes sont également porteuses d'évènements divers. Tout ceci demande bien souvent l'aménagement d'un espace, intérieur ou extérieur, et la mise en place d'équipements : tables, chaises, barrières, scène, barnums etc. Afin de répondre à cela, l'effectif de la Ville compte plusieurs agents des Services Techniques aptes à ces missions.

Le référent de cette équipe est Franck Audou. Il gère le traitement des demandes internes et externes de prêt de matériel, aménage les plannings, rencontre les organisateurs après accord des élus, rédige avec l'aide de la Police municipale les arrêtés de circulation et/ou stationnement et veille à leur mise en place, donne des conseils en matière de sécurité (législation ERP, barrièreage...) et assure la bonne réalisation technique des évènements. Il est également en charge de la régie « son » lors, par exemple, des Dimanches au bord de l'Orne ou des soirées cabaret.

Suivant les manifestations, différents agents viennent en renfort. Le montage-démontage et l'aménagement sont réalisés avec l'aide de Patrick Bailly, Dominique Peltier, Bruno Grapain et

Joseph Potier de Courcy ; toutes les questions liées aux installations électriques ainsi que la régie « lumière » lors de spectacles sont l'affaire de Patrick Bourgerie ; la décoration florale est assurée par les agents des Espaces verts ; l'entretien et l'état des lieux des salles louées sont faits par Stéphanie Leclerc.

Les périodes les plus chargées sont : mai à septembre (kermesses, 14 juillet, concerts...) et décembre (Téléthon, animations du COFAD, Noël des enfants...). Des demandes de dernière minute viennent souvent s'ajouter d'où l'importance ici rappelée que chaque organisateur prévoit à l'avance (1 mois maximum) ce dont il a besoin.

Faire partie de cette équipe nécessite d'accepter le travail le week-end, les urgences dues au temps, les annulations ou les changements de lieu.



Photo du haut, de gauche à droite : P. Bailly, D. Peltier, P-O Gaultier, G. Quenot et F. Audou + P. Bourgerie (photo de fin)

## Vie Sagiennne



M. Duval, Maire-adjoint, aux côtés des présidentes des comités de jumelage, M<sup>mes</sup> Frese et Dumeige, du Maire de Tönisvorst, lors de la fête annuelle dédiée à la France.



Le Forum sur les maladies du cerveau, organisé au centre polyvalent le 19 septembre par la Coordination gérontologique de Sées et le CLIC d'Alençon a accueilli 140 personnes.



Le 13 septembre, plusieurs sportifs sagiens ont été récompensés de leurs résultats lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. Elle a fait suite à la Fête du sport, organisée le matin même.



Beau succès pour la 1<sup>ère</sup> édition de la Fête des animaux orchestrée par Anim'o Services. Happy, le chien de Marine Boux (à gauche), a remporté le concours du plus beau chien.

# DATES À RETENIR

## Samedis 5, 12, 19 et 26 octobre 2013

**Vente et dépôt de vêtements d'occasion**, par l'Association familiale, au 26 rue Conté de 9 h.30 à 12 h.30. Un conteneur de dépôt est accessible sur la Cour Mazeline. Renseignements au 02 33 27 82 68.

## Sam. 5 octobre 2013

**Soirée loto** de l'Amicale des Hospitaliers, à 20 h. au Foyer municipal.

## Dim. 6 octobre 2013

**Repas des Aînés**, à 12h.30 au centre polyvalent.

## Mer. 9 octobre 2013

**Club de lecture**, à 20 h. à la médiathèque Emile Zola. Renseignements au 02 33 27 01 44.

## Jusqu'au 12 octobre

**Exposition** des photographies de Francis Vernhet à la médiathèque Emile Zola.

## Sam. 12 octobre 2013

**Mini-concert** des élèves de l'école de musique, à 15 h. à la médiathèque Emile Zola.

## Lun. 14 octobre 2013

**Ouverture de la billetterie pour la soirée cabaret** du 9 novembre 2013 organisée par la Ville. En vente à l'Office de Tourisme. Renseignements au 02 33 28 74 79. Plus d'informations en page 5.

## Mar. 15 octobre 2013

**Thé dansant** organisé par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux à 14 h. au centre polyvalent.

## Jeu. 17 octobre 2013

Reprise des **séances Bébés lecteurs**, à 10 h. à la médiathèque Emile Zola. Renseignements au 02 33 27 01 44.

## Sam. 19 octobre 2013

**Atelier origami** (pliage) sur le thème de la musique, à 14 h.30 à la médiathèque Emile Zola. Renseignements au 02 33 27 01 44.

**Belote coincée** organisée par le Club de l'Amitié de Sées au centre polyvalent.

**Tournoi de tarot** organisé par le Tarot club de Sées en soirée au centre polyvalent.

## Dim. 20 octobre 2013

**Déjeuner-rencontre** pour les natifs de 1933, au restaurant les Trois Forêts.

Renseignements au 02 33 27 87 74 et 02 33 31 12 82.

## Du 21 au 31 octobre 2013

**Centre de loisirs** sur le thème « A portée de notes » avec Sées Jeunesse Animation : découverte et fabrication d'instruments. Sortie Loisirland le 24, piscine le 29, bal des enfants le 31.

Renseignements au 02 33 28 17 25.

## 24, 25 et 26 octobre 2013

**Stage de pratique de clown et voix** avec l'ass. Récréaclown, au foyer municipal.

## Jeu. 24 octobre 2013

**Finale départementale de la dictée** organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux à 14 h. au centre polyvalent.

## 26 et 27 octobre 2013

**Fête des arbres**, de 9 h. à 18 h. dans les Jardins du Palais d'Argentré. Plus d'informations en page 5.

## Sam. 26 octobre 2013

Cérémonie de **remise de prix du concours des Maisons fleuries**, à 12 h.30 à l'Hôtel de ville. Plus d'informations en page 5.

## Jeu. 31 octobre 2013

**Animation Halloween** à 17 h.30 au foyer municipal. Plus d'informations en page 5.

## Jusqu'au 31 octobre

**Exposition** de l'artiste Érékosé dans le hall de l'Hôtel de ville et à l'Office de Tourisme.

## Jeu. 7 novembre

**Don du sang** au foyer municipal.

## Ven. 8 novembre 2013

**Dernière date pour s'inscrire à la soirée dansante** organisée par l'Amicale des Hospitaliers, le 16 novembre au Foyer municipal. Renseignements 02 33 27 85 97 ou 02 33 27 81 15.

## Sam. 9 novembre 2013

**Concours de belote** organisé par le FNCR au foyer municipal.

**Soirée cabaret** à 20 h.30 au centre polyvalent. Plus d'informations en page 5.

## Dès maintenant

**Réservation ouverte pour le concert du Trio Entre-nous** organisé par la Paroisse le 17 novembre, à 15 h. au centre polyvalent.

Contact : 02 33 27 81 76, du mardi au samedi de 9 h.30 à 12 h.

Date du prochain dépôt  
des informations à envoyer à

Elodie Boutrois :

15 octobre 2013

[elodie.boutrois@sees.fr](mailto:elodie.boutrois@sees.fr)

06 46 46 48 12

## ■ Tribune de l'opposition

### À quand le projet ?

Nous avons évoqué dans ces colonnes au mois de mai, l'absence de débat autour des travaux de l'école. Depuis, une commission s'est réunie pour que les conseillers fassent connaissance avec les lieux et nous avons pu questionner au conseil municipal ; questions restées sans réponse puisque sans présence de l'architecte du projet ou d'un représentant de la CDC. Les travaux se déroulent, les locaux provisoires fonctionnent mais les décisions et travaux nécessaires autour des classes proprement dites attendent. Peut-être que le conseil municipal de rentrée permettra d'avancer sur la partie concernant ces interventions.

Dans le même temps la CDC a repoussé d'un an l'aménagement des rythmes scolaires, pour faire simple : le retour au mercredi matin et des interventions péri-scolaires à la fin des autres journées.

A qui fera-t-on croire que la mise en place sera plus simple l'an prochain au milieu des travaux ?

Il nous semble qu'une bonne réflexion sur les avantages et inconvénients de la simultanéité des travaux et du changement des rythmes aurait pu conduire à des décisions porteuses d'avenir.

Il faudra bien un jour avoir l'ambition commune d'élaborer un projet éducatif autour de l'école, projet associant les équipes éducatives, le tissu associatif local avec les élus.

En avant vers le projet.

### Les Conseillers municipaux « Sées Ensemble Maintenant »

N.D.L.R. : Une réunion de concertation a eu lieu entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants qui d'un commun accord ont décidé de reporter d'une année l'application des nouveaux rythmes scolaires.

## ■ Pratique

### Permanences en mairie :

- CPAM : le jeudi après-midi.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : tous les jeudis, de 17 h. à 19 h. et le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 20 h.30.
- FNATH : le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 10 h. à 11 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

### Elections :

Les électeurs nouvellement arrivés à Sées et les électeurs qui auront atteint l'âge de 18 ans doivent se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 à la mairie, en se munissant de leur carte nationale d'identité valide et d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.

Très important : les personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont priées de le faire savoir au secrétariat de la mairie, pour un changement de bureau éventuellement.

### Recensement militaire :

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 1997 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2013 et après leurs dates d'anniversaires, munis du livret de famille des parents.

## ■ État civil

### Mariages

Benjamin Moulard, agriculteur et Nathalie Carle, auxiliaire de vie sociale, domicilié à Sées.

### Décès

30/08 : Bernard Marguerite, 86 ans.

### Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

#### Octobre

12 et 13 : Potdevin (Nonant le Pin)  
02 33 39 94 10  
19 et 20 : Thieulin (Mortrée)  
02 33 35 30 93  
26 et 27 : République (Sées)  
02 33 27 80 59

#### Novembre

01 : Leliepault (Sées)  
02 33 27 80 54  
02 et 03 : Beague (Gacé)  
02 33 35 60 12

### Horaires d'ouverture du parc d'Argentré :

De octobre à avril :  
8 h. - 18 h.

### Ouverture cabinet :

Aurore Lacroix Ostéopathe D.O.  
28 rue du Général Leclerc  
61500 Sées  
Tél. 02 33 27 89 97

Consultation sur rendez-vous du  
lundi au samedi.

### RAPPEL - Ordures :

Les ordures ménagères (sac noir) doivent être déposées dans la rue le lundi et le vendredi soir et les sacs de recyclage (jaune et bleu) le mardi soir.



02 > 08/10

**Le roi et l'oiseau**  
Réal. : Paul Grimault  
Avec J. Martin, P. Mazzotti  
Durée : 1h27  
A partir de 3 ans  
Genre : **Animation**

**Grand central**  
Réal. : Rebecca Zlotowski  
Avec T. Rahim, L. Seydoux,  
O. Gourmet  
Durée : 1h34  
Genre : **Romance, Drame**

**Gibraltar**  
Réal. : Julien Leclercq  
Avec G. Lellouche, T. Rahim,  
R. Scamarcio  
Durée : 1h50  
Genre : **Thriller**

**Alabama Monroe VO**  
Réal. : Felix Van Groeningen  
Avec J. Heldenbergh, V. Baetens,  
N. Cattrysse  
Durée : 1h52  
Genre : **Drame**

09 > 15/10

**Selkirk**  
Réal. : Walter Tournier  
Durée : 1h15  
A partir de 3 ans  
Genre : **Animation, Aventure, Famille**

**Le majordome VO**  
Réal. : Lee Daniels  
Avec F. Whitaker, O. Winfrey,  
M. Carey  
Durée : 2h10  
Genre : **Drame, Biopic**

**Les invincibles**  
Réal. : Frédéric Berthe  
Avec G. Depardieu, V. Efila,  
A. Kélif, D. Prévost  
Durée : 1h38  
Genre : **Comédie**

16 > 22/10

**Ploddy**  
Réal. : Rasmus A. Sivertsen  
Avec R. Stoltenberg, P. Sørensen  
Durée : 1h14  
A partir de 3 ans  
Genre : **Animation, Comédie**

**La baie des anges**  
Réal. : Jacques Demy  
Avec J. Moreau, C. Mann, P. Guers,  
H. Nassiet  
Durée : 1h19  
Genre : **Drame, Romance**

**Eyjafjallajökull**  
Réal. : Alexandre Coffre  
Avec V. Bonneton, D. Boon,  
D. Ménochet  
Durée : 1h32  
Genre : **Comédie**

23 > 29/10

**Planes**  
Réal. : Klay Hall  
Avec D. Cook, P. Chopra  
Durée : 1h32  
A partir de 6 ans  
Genre : **Animation**

**Diana**  
Réal. : Oliver Hirschbiegel  
Avec N. Watts, N. Andrews,  
D. Hodge  
Durée : 1h48  
Genre : **Biopic, Drame**

**Blue Jasmine VO**  
Réal. : Woody Allen  
Avec A. Baldwin, C. Blanchett,  
S. Hawkins  
Durée : 1h38  
Genre : **Comédie dramatique**

**Sur le chemin de l'école**  
Réal. : Pascal Plisson  
Durée : 1h17  
Genre : **Documentaire**

30/10 > 05/11

**Qui voilà ?**  
Réal. : Jessica Laurén  
Avec G. Bolin, H. Girardot  
Durée : 0h32  
A partir de 2 ans  
Genre : **Animation**

**Hiver nomade**  
Réal. : Manuel von Stürler  
Avec P. Eguisier, C. Noblanc,  
J-P Peguiron  
Durée : 1h25  
Genre : **Documentaire**

**Turbo**  
Réal. : David Soren  
Avec R. Reynolds, S. L. Jackson  
Durée : 1h36  
A partir de 6 ans  
Genre : **Animation, Aventure**

**Malavita**  
Réal. : Luc Besson  
Avec R. De Niro, M. Pfeiffer,  
T. Lee Jones  
Durée : 1h50  
Genre : **Comédie, Action**

En raison d'une importante programmation, les affiches de films ont exceptionnellement été retirées.

Du 2 au 8 octobre	mer. 2	jeu. 3	ven. 4	sam. 5	dim. 6	lun. 7	mar. 8
<b>Le roi et l'oiseau</b>	14h30			14h30			
<b>Grand central</b>	20h30			17h00 	20h30		
<b>Gibraltar</b>			20h30	20h30	14h30		20h30
<b>Alabama Monroe VO</b>		20h30			17h00	20h30	
Du 9 au 15 octobre	mer. 9	jeu. 10	ven. 11	sam. 12	dim. 13	lun. 14	mar. 15
<b>Selkirk</b>	14h30			14h30	14h30		
<b>Le majordome VO</b>		20h30		17h00	20h30	20h30	
<b>Les invincibles</b>	20h30		20h30	20h30	17h00		20h30
Du 16 au 22 octobre	mer. 16	jeu. 17	ven. 18	sam. 19	dim. 20	lun. 21	mar. 22
<b>Ploddy</b>	14h30			14h30	14h30		14h30
<b>La baie des anges</b>		20h30		17h00	20h30		
<b>Eyjafjallajökull</b>	20h30		20h30	20h30	17h00	20h30	20h30
Du 23 au 29 octobre	mer. 23	jeu. 24	ven. 25	sam. 26	dim. 27	lun. 28	mar. 29
<b>Planes</b>	17h00 <b>3D</b>		20h30 <b>3D</b>	14h30	14h30 <b>3D</b>		14h30
<b>Diana</b>		20h30		20h30	17h00		20h30
<b>Blue Jasmine VO</b>	20h30			17h00		20h30	
<b>Sur le chemin de l'école</b>	14h30		14h00		20h30		
Du 30 octobre au 5 novembre	mer. 30	jeu. 31	ven. 1	sam. 2	dim. 3	lun. 4	mar. 5
<b>Qui voilà ?</b>	14h30						
<b>Hiver nomade</b>				17h00	20h30		
<b>Turbo</b>	17h00 <b>3D</b>	14h30	20h30 <b>3D</b>	14h30	14h30 <b>3D</b>		
<b>Malavita</b>	20h30	20h30		20h30	17h00	20h30	20h30